

# l'option musique

au lycée Notre Dame de Grâce



## Continuer la musique au lycée

Cette option est ouverte à tout élève de seconde, compatible ensuite avec toutes les séries de bac.

On y fait de la pratique collective instrumentale et/ou vocale, des écoutes de tous styles et époques pour élargir sa culture. **Il n'y a pas de pré-requis musical** demandé en dehors du cursus normal de collège, il faut simplement avoir envie de **pratiquer** et **écouter** de la musique.

Les instrumentistes sont bienvenus, mais on peut aussi simplement chanter. Quelques exemples du contenu du cours : commentaire d'écoute, pratique collective, improvisation, création, participation au «concours lycéen des compositeurs», rencontre avec des artistes...

1

L'ÉPREUVE AU BAC



2

COEFFICIENT 2

Seuls les points au dessus de 10 comptent.

3

UNE ÉPREUVE ORALE

En 2 parties: un commentaire comparé puis pratique vocale ou instrumentale



3h de cours  
hebdomadaire

Savoir écouter et  
pratiquer



Par semaine, les élèves font 1h30 de pratique instrumentale et 1h30 d'activité d'écoute



Des concerts et  
des rencontres

Possibilité de rencontrer des professionnels du monde musical